

## Discours de Jean-Jack QUEYRANNE

### Président de la Région Rhône-Alpes

#### Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du futur siège du Conseil Régional Rhône-Alpes

Mercredi 9 juillet 2008

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que nous marquons aujourd'hui la pose de la première pierre du futur siège de la Région Rhône-Alpes.

J'ai la conviction que nous écrivons ainsi **un nouveau chapitre de l'histoire de notre jeune institution.**

Je veux d'abord revenir sur les raisons qui nous ont poussés à imaginer un nouveau site pour le Conseil régional.

Cette décision a été votée par notre Assemblée en avril 2005. Elle s'inscrit dans **une logique de continuité** avec les réflexions engagées sous les précédentes mandatures : je rappelle qu'en 1993, sous une majorité différente, il avait été acté un maintien sur le site de Charbonnières jusqu'en 2008. Nous sommes bien dans ce calendrier.

En 15 ans, la Région a bien changé. Elle s'est vue attribuer des responsabilités nouvelles. Ses services se sont étoffés. De 50 agents en 1974, les effectifs sont passés à 300 en 1993 puis à 5 500 en 2008 avec l'arrivée des Techniciens et Ouvriers de Service (TOS) dans les 280 lycées de Rhône-Alpes. **Plus de 1 100 agents travaillent aujourd'hui au siège.**

La petite administration de ce qui n'était alors qu'un établissement public est devenue une structure moderne aux nombreuses responsabilités.

**En 1974, le choix de Charbonnières n'obéissait qu'à une simple opportunité. Aujourd'hui il s'avère inadapté.**

Les agents et les services sont répartis dans de multiples bâtiments et structures dites «provisoires». Entre Charbonnières et Ecully, ils travaillent sur 7 sites différents dans un grand nombre de préfabriqués, avec le minimum de salles de réunions.

L'examen du fonctionnement actuel sous le simple signe du bon sens et non de la mauvaise foi montre qu'il y a là de nombreuses économies à réaliser.

**Le choix d'un nouveau site répond au souci d'assurer une meilleure gestion des fonds publics :**

Suppression des charges locatives, des frais de fonctionnement des différents bâtiments, des frais d'entretien ou de maintenance dus à la vétusté des locaux de Charbonnières !

Réduction considérable des dépenses en énergie !

Voilà nos objectifs !

J'ajoute, et chacun a pu l'expérimenter, que **l'accès au site actuel** souffre de l'encombrement des voiries et d'une faible desserte en transports en commun. A l'heure des bilans carbone préconisés par le Grenelle de l'environnement, chacun pourra faire le compte des économies réalisées.

**Nous avons fait le choix de nous implanter à Confluence** après avoir étudié plusieurs autres sites de manière approfondie. La Confluence a emporté la décision car **elle répondait à tous nos critères de choix.**

Elle bénéficie de sa **situation au coeur de l'agglomération lyonnaise**, à proximité des citoyens et des centres de décision.

Elle bénéficie également, avec la proximité de la Gare de Perrache, d'une **desserte optimale par tous les modes de transport** : train, tramway, bus, velo'v.

Elle offre la possibilité d'acquérir une **importante réserve foncière**, à un coût raisonnable.

Enfin, et surtout, le quartier lui-même constitue **un des plus beaux projets européens de reconversion urbaine**, porteur de modernité et de mixité.

Quel plus beau symbole que **la Région, collectivité d'avenir, s'installe au centre de ce quartier d'avenir de notre capitale régionale !**

La conception du futur siège de la Région a fait l'objet d'un concours de niveau européen.

Le 5 septembre 2006, le jury, composé d'un collège d'élus, de personnalités qualifiées et de personnalités de l'architecture, et que j'ai eu l'honneur de présider, a classé n° 1 l'offre de l'Atelier de Portzamparc.

Le 12 octobre 2006, la Commission permanente a validé le choix du jury.

Je tiens ici à remercier Christian de PORTZAMPARC, ainsi que son équipe, pour leur implication dans ce projet et pour la qualité de leur travail.

Il a su concevoir **un siège qui allie la fonctionnalité, l'élégance et la performance environnementale.**

C'est un bâtiment qui tant dans sa conception que dans sa réalisation intègre les exigences du développement durable.

Cela tout d'abord au niveau du **chantier** avec notamment une maîtrise des nuisances mais également des déchets.

A ce propos, je tiens à remercier Messieurs PLAZZI et GAMA, Président et Directeur de la SOGELY qui ont considérablement facilité la vie de ce chantier.

Nous avons également voulu un bâtiment avec des **besoins énergétiques réduits**. Cela passe par la «sur isolation» de l'enveloppe, le traitement des points singuliers ainsi que la mise en œuvre des matériaux.

**L'éclairage** du bâtiment et en particulier des bureaux assurera une faible consommation énergétique ainsi qu'une haute ergonomie visuelle.

**L'utilisation de l'énergie renouvelable** interviendra pour la production de chaleur et d'eau chaude. Cela grâce à des panneaux solaires photovoltaïques et des panneaux solaires thermiques.

Nous avons également choisi des **techniques** mais aussi des **matériaux** respectueux de l'environnement.

**Notre Région qui se veut une Eco-Région se devait d'être exemplaire.**

Nous avons voulu que ce chantier contribue à l'emploi : nous avons inscrit des **clauses d'insertion** dans les marchés passés.

Nous avons aussi utilisé **le levier de la commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion**, pour rapprocher de l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Quatre personnes en bénéficient déjà et deux supplémentaires seront très prochainement embauchées par l'entreprise de gros œuvre.

Nous avons également souhaité que notre nouveau siège soit conforme aux exigences de la **Haute Qualité d'Usage** : cela ne signifie pas se limiter à des aménagements spécifiques pour les personnes handicapées mais **prévoir des aménagements utiles pour tous** assurant l'autonomie de chacun.

Le projet architectural de Christian de Portzamparc répond à notre volonté de faire du nouveau siège un lieu de participation à la vie démocratique, un lieu vivant, expression d'un nouveau rapport du citoyen à l'institution.

Il sera **ouvert** très largement sur le parvis et organisé autour d'espaces qui favoriseront la **lisibilité de notre institution**.

Aboutissement d'un cheminement naturel en pente douce, la **salle des délibérations** pourra aussi accueillir diverses manifestations qui valoriseront notre Région.

Ce projet d'installation à la Confluence est allé de pair avec la création dans les 7 autres départements de notre Région des « **Espaces Rhône-Alpes** » afin que les citoyens soient plus facilement en relation avec notre Région.

Dans chacun d'entre eux des agents de la Région sont à la disposition du public pour les informer. Ils assurent aussi les services de proximité en lien avec les territoires.

Aujourd'hui les travaux de construction débutent. A ce jour 95% des marchés ont été attribués. La maîtrise des coûts est une priorité dans un environnement économique défavorable (hausse des prix des matières premières et inflation qui s'accélère). Des améliorations ont été apportées au projet initial et sont toutes justifiées techniquement ou réglementairement.

**Il n'y a pas eu de dérive.** Comme je l'avais indiqué dès l'origine, **la charge nette pour notre institution sera de l'ordre de 20 M€** une fois intégrée la revente des terrains actuels et les économies réalisées sur les locations et les charges des multiples locaux.

Nous sommes bien loin des montants annoncés par ceux qui ont choisi une attitude polémique plutôt que de regarder l'avenir de notre Région.

**La décision a été prise en temps utile** sinon notre Région risquait de connaître de plus en plus de difficultés pour exister et travailler dans de bonnes conditions.

La réalisation sera conduite en cinq ans entre avril 2005 et le printemps 2010. Comparé à d'autres chantiers ambitieux, je ne peux que m'en réjouir et féliciter les équipes de la Région sous l'autorité de son directeur général Gilles LE CHATELIER, de la SPLA Confluence et des deux maîtres d'ouvrage délégués : la SERL et ICADE G3A aux côtés de l'équipe de Christian de PORTZAMPARC.

Comment imaginer que notre Région, qui comprend un territoire aussi grand que la Suisse, avec ses 6 Millions d'habitants, ne puisse avoir **un siège qui réponde à ce qu'elle représente et encore plus à ce qu'elle sera appelée à représenter dans le futur ?**

Je remercie tout particulièrement ceux qui se sont associés à ce choix au sein du Conseil Régional comme vous qui nous accompagnez aujourd'hui.

Je vous donne rendez-vous dans deux ans pour l'installation du Conseil Régional en ces lieux et la réalisation du quartier de la Confluence.

Tous deux tournés vers l'avenir.

Je vous remercie.